

FICHE

Option Architecture-Patrimoine-Développement

(Module « Patrimoine » second quadrimestre 2019-2020)

10 ects

<i>Option Architecture-Patrimoine-Développement (Module « développement et urbanisation », premier quadrimestre, 2020-2021)</i>	
I. Informations Générales	
Intitulé de l'unité d'enseignement *	Option Architecture-Patrimoine-Développement, Module développement et urbanisation 10 ects
Langue d'enseignement *	Enseignement en français
Niveau du cadre de certification *	Master 1
Discipline *	Urbanisme, Théorie du développement, Afrique, Architecture, Aménagement du territoire
Titulaire(s) *	Luisa MORETTO, Géry LELOUTRE, Isabelle PRIGNOT
Coordinateurs	Luisa MORETTO, Géry LELOUTRE
II. Place de l'enseignement	
Connaissances et compétences pré-requises	Notions générales d'urbanisme acquises en bachelier
Programme d'études comprenant l'unité d'enseignement	Mnémonique à préciser, master 1, 1 ^{er} quadrimestre
III. Objectifs et méthodologies	
Contribution au profil d'enseignement *	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition de capacités techniques (rédactionnelles, cartographiques, graphiques, etc.) nécessaires à la réalisation et à la présentation d'un travail de recherche appliquée sur une problématique territoriale dans les pays dits « du Sud ».• Acquisition de notions d'urbanisme et de développement.• Acquisition de notions propres à l'évolution des théories du développement pour les pays dits du « Sud ».• Acquisition des capacités de lecture critique des projets urbains et architecturaux menés dans les pays dits du « Sud ».
Objectifs du cours et acquis d'apprentissages spécifiques *	Permettre le développement d'un esprit critique, par l'acquisition de connaissances spécifiques, sur la pratique de l'architecte, de l'urbaniste et du paysage dans les contextes africains dans une perspective d'aménagement urbain et spécialement : - Acquérir une démarche d'analyse permettant le développement d'une pensée critique.

	<p>- Savoir se situer dans une approche pluridisciplinaire.</p> <p>- Comprendre les logiques d'intervention des différents acteurs portant un projet de développement.</p> <p>- Développer une démarche projectuelle contextualisée et inscrite dans les leviers locaux d'action.</p> <p>Le Module « Développement et urbanisation » a l'ambition de dépasser l'image générale de l'urbanisation du Sud comme un « Global Slum » pour au contraire examiner ce que l'urbanisation produit comme services à ses habitants et comment. Le cours réfléchit avec les étudiants sur le spectre d'actions sur le territoire et en faveur de l'émancipation de ses habitants à partir du prisme disciplinaire de l'architecture et de l'urbanisme, c'est-à-dire le relevé, l'enquête de terrain, la compréhension des dynamiques sous-jacentes à l'urbanisation, la connaissance de l'histoire des territoires et l'identification des jeux d'acteur. Globalement, il s'agit donc d'examiner comment éviter les externalités négatives de l'urbanisation et au contraire comment des dynamiques urbaines peuvent donner lieu à des synergies positives.</p> <p>Pour cela, de manière générale, le module se fonde sur trois piliers : une approche théorique croisant les grands agendas internationaux liés aux rapports Nord/Sud, une étude des phénomènes d'urbanisation et une attention aux contextes locaux ancrée dans une approche générale de durabilité.</p>
Contenu du cours *	<p>Le programme de l'option ADP en 2020-21 (Q1) comporte 2 activités d'enseignement, comptant respectivement pour 5 ECTS chacune:</p> <p>1. La première activité (5 ECTS) est constituée de cours et conférences, elle propose une réflexion le développement territorial dans le contexte des pays en développement. Ces cours et conférences auront lieu tous les jeudis matin et seront assurés par les enseignants de l'option et des intervenants extérieur. Ils visent à faire acquérir aux étudiants une capacité réflexive face aux enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • du développement des territoires et des grandes villes du "Sud". • de la fourniture durables des services urbains • de la dépendance des pays du Sud vis-à-vis des pays industrialisés • de construction de méthodologies de projets d'urbanisme adaptés aux territoires concernés • du séminaire de recherche appliqué qui constitue la 2^{ème} activité de ce module d'option

	<p>2. La seconde activité (5 ECTS) prendra la forme d'un séminaire collectif portant sur la compréhension du fonctionnement des territoires urbanisés en Afrique. Il vise la construction continue d'une connaissance spécifique et originale principalement à travers l'outil de la cartographie. Le séminaire se tiendra tous les jeudis après-midi (horaires précis définis en fonction du programme). Le séminaire sera introduit et alimenté par une série d'exposés sur les notions et concepts utilisés, ainsi que certains cas d'étude spécifiques, lors des séances du matin. Il s'articule en trois moments ; qui correspondent chacun à une évaluation : une prise de connaissance bibliographique ; un relevé thématique d'un périmètre défini, qui en décline les différentes facettes de son fonctionnement ; une réflexion prospective sur l'agencement de ces facettes en vue de répondre aux besoins et défis des populations. De manière générale, l'exercice s'inscrit dans la notion théorique du « moment urbain » (Merrifield, Dehaene) et du « nexus des ressources » (Swyngedouw).</p>
Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages *	Le module « développement urbain » se compose d'unités théoriques, de moments de séminaire, de rédaction et présentation de travaux liés à des questions spécifiques du module et à des analyses de cas.
Supports de cours indispensables *	Prises de notes par les étudiants, copie des « PowerPoint », bibliographie spécifique à chaque cours théorique. Les « PowerPoint » seront mis sur l'Université virtuelle.
Autres supports de cours	D'autres documents sont mis à disposition sur l'Université virtuelle.
Références, bibliographie et lectures recommandées *	Une bibliographie spécifique est fournie aux étudiants au début du cours. Les références utiles sont citées et commentées par les enseignants durant les cours.
IV. Évaluation	
Méthode d'évaluation *	<p>4 évaluations différentes seront réalisés pendant et à la fin du module :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de lecture (travail individuel) - Cartographie (travail de groupe) - Fiche services (travail individuel) - Un examen écrit pour la majorité des parties théoriques (travail individuel). <p>Les travaux de séminaire (cartographie et fiche services) feront l'objet d'une présentation orale (et remise « papier ») devant un jury.</p>

Construction de la note, pondération des différentes activités *	Les 4 formes d'évaluation partielles valent chacune 25% de la note finale. Une cote inférieure à 8/20 dans l'une des évaluations conduit à représenter l'épreuve en seconde session.
Langue d'évaluation *	Français
V. Organisation pratique	
Institution organisatrice *	ULB
Faculté gestionnaire *	Architecture
Quadrimestre *	Premier quadrimestre
Horaire *	Le jeudi de chaque semaine. L'horaire détaillé est annoncé en début d'année.
Volume horaire	10 ect.
VI. Coordination pédagogique	
Contact *	Luisa Moretto et Géry Leloutre
Lieu d'enseignement *	ULB, site Flagey, local FL.3.1
Remarques	/